



BUDGET ANNEXE
« TRANSPORTS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET
SUPPLEMENTAIRE

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « transports »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « transports »	4
2.1 L'affectation du résultat 2022 du budget annexe « transports »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « transports »	5
2.3 La dette du budget annexe « transports »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « transports »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « transports »	8
4.1 Les recettes d'exploitation du budget supplémentaire	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget supplémentaire	9
5. La section d'investissement du budget annexe « transports »	11
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	11
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	12

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 16 janvier 2023 et de la décision modificative n°1 du 16 mars 2023 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +75,19 M€ en section d'exploitation.
- ✓ +245,87 M€ en section d'investissement.

En M€	BP + DM 1 2023	Proposition BS 2023	Total après BS 2023
Section d'exploitation	777 300 K€	75 191 K€	852 491 031,55
Section d'investissement	374 540 K€	245 872 K€	620 412 K€

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

2.1 L’AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

A l’occasion du budget supplémentaire les résultats de l’exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture d'exploitation 2022 (A)	Résultats de clôture d'investissement 2022 (B)	Reste à Réaliser en recettes 2022 (C)	Résultats cumulés d'investissement 2022 (B+C)	Part affectée à l'investissement 2023 (D)	Solde maintenu en section d'exploitation (A-D)
78 952,79 K€	-74 527,46 K€	32 553,78 K€	-41 973,68 K€	41 973,68 K€	36 979,11 K€

Le résultat excédentaire de clôture 2022 de la section d’exploitation s’est établi à 78 952,79 K€.

- ✓ La section d’investissement a clôturé, après prise en compte des restes à réaliser en recettes, avec un déficit de 41 973,68 K€.
- ✓ 41 973,68 K€ sont affectés à la section d’investissement *et inscrits au comptes 1068, « Autres Réserves » en recettes.*
- ✓ Le solde de l’excédent d’exploitation de 36 979,11 K€ est maintenu en section d’exploitation et porté au compte 002 en recettes.
- ✓ Le résultat de clôture de la section d’investissement hors restes à réaliser de 74 527,46 K€ est inscrit au compte 001 du budget supplémentaire 2023 en dépenses.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « transports » suite au budget supplémentaire, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	BP + DM1 2023	Total 2023 après BS	Evolution BS 2023	
<i>Recettes de gestion courante</i>	699 721 K€	738 780 K€	743 193 K€	4 413 K€	1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	671 349 K€	693 128 K€	718 835 K€	25 706 K€	4%
Epargne de gestion courante (EBG)	28 372 K€	45 651 K€	24 358 K€	-21 293 K€	-47%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	4%	6%	3%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	23 998 K€	9 573 K€	10 234 K€	661 K€	7%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	25 983 K€	2 264 K€	12 742 K€	10 478 K€	463%
Résultat exceptionnel large	-1 985 K€	7 310 K€	-2 508 K€	-9 817 K€	-134%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	26 388 K€	52 961 K€	21 850 K€	-31 111 K€	-59%
Taux d'épargne de gestion	4%	7%	3%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	11 801 K€	12 755 K€	14 595 K€	1 840 K€	14%
<i>Recettes réelles</i>	723 719 K€	748 353 K€	779 584 K€	31 231 K€	4%
<i>Dépenses réelles</i>	709 133 K€	708 147 K€	746 595 K€	38 448 K€	5%
Epargne brute (EBE)	14 587 K€	40 206 K€	32 988 K€	-7 218 K€	-18%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	2%	5%	4%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	45 469 K€	40 030 K€	62 872 K€	22 841 K€	57%
Epargne nette (ENE)	-30 883 K€	175 K€	-29 883 K€	-30 059 K€	-17134%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-4%	0%	-4%		

Pour mémoire, au budget primitif les indicateurs de gestion se sont améliorés dégagant une épargne nette positive (+175 K€). Cependant, au budget supplémentaire, les indicateurs se dégradent principalement du fait d'un remboursement anticipé d'un emprunt à hauteur de 20 M€. Ce désendettement combiné à une augmentation des dépenses dégrade l'épargne nette passant de 175 K€ à -29 883 K€.

En effet, malgré les efforts pour contenir les dépenses combinées à une reprise des recettes tarifaires, du versement mobilité, l'augmentation de la participation du budget principal et l'intégration des résultats, la sortie anticipée de cet emprunt augmente l'annuité de la dette en capital sur l'exercice.

Par ailleurs, les autres indicateurs de gestion se dégradent. En effet, l'épargne de gestion diminue par rapport au budget primitif de -21 293 K€ (-47%). Cet indicateur représente l'épargne dégagée avant le remboursement des intérêts de la dette. En conséquence, l'épargne brute se détériore également (-18% par rapport au budget primitif 2023). En isolant la sortie anticipée de l'emprunt, la situation financière du budget annexe contient la dégradation à un niveau inférieur à 2022.

2.3 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « transports ».

Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt inscrit avant BS 2023	Variation BS 2023 de l'emprunt inscrit	Stock prévisionnel de dette au 31/12/2023 ¹	Variation prévisionnelle du stock de dette sur l'exercice 2023
630 118 K€	62 872 K€	15 722 K€	201 089 K€	-13 572 K€	756 513 K€	20%

Avec l'autofinancement dégagé au budget supplémentaire, le besoin de financement de la section d'investissement diminue. Ainsi, dans un souci de maîtrise de la dette, le recours à l'emprunt baisse de 13 572 K€. Compte tenu du montant du remboursement de capital 2023, cela permettra de contenir la progression du niveau de la dette au 31 décembre 2023 à + 20%.

¹ La mise en réserve au titre des emprunts obligataires soit 1 749K€ n'impacte pas l'encours restant dû au 31/12/2023

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du budget annexe « transports » avec les principaux indicateurs de suivi.

En K€	Programmes	Montant restant à financer au 01/01/2023	AP Variation annuelle du volume BP + DM1	AP Variation annuelle du volume BS	Crédit de paiement voté 2023	AP reste à financer après le Budget Supplémentaire	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	Extension Tramway	604 073 K€			103 170 K€	500 903 K€	5 Ans
	Métro et Tramway en activité	604 112 K€		2 000 K€	106 337 K€	499 775 K€	5 Ans
	Transports urbains exploitation	352 125 K€	7 080 K€		29 040 K€	323 084 K€	11 Ans
	Bus à Haut Niveau de Service	229 667 K€	84 000 K€	118 480 K€	19 951 K€	328 196 K€	16 Ans
	GEI hors projets spécifiques	64 294 K€		2 926 K€	4 174 K€	63 046 K€	15 Ans
	Extension Métro	885 188 K€			5 249 K€	879 939 K€	168 Ans
	Pôle d'Echange Multimodal	108 852 K€			1 510 K€	107 343 K€	71 Ans
	Gestion de l'Administration	5 306 K€			40 K€	5 266 K€	132 Ans
	Total	2 853 615 K€	91 080 K€	123 406 K€	269 470 K€	2 707 551 K€	10 Ans

Le volume d'Autorisation de Programme (AP) au 1^{er} janvier 2023 s'élevait à 2 853 615 K€. Les variations votées lors des étapes antérieures représentent une progression annuelle de + 91 080 K€. Au budget supplémentaire, la création d'opérations nouvelles augmente le volume d'AP de 123 406 K€. Ainsi, en prenant en compte le volume de crédit de paiement voté en 2023, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur 10 ans.

Au budget supplémentaire, la variation résulte principalement de la création de quatre nouvelles pour un total d'autorisation de programme de 114 480 K€, elles se déclinent comme il suit :

- ✓ La modernisation du dépôt de bus d'Arenc pour un total de 110 000 K€ d'AP ;
- ✓ La création d'un dépôt de bus pour 4 000 K€ représentant le montant des acquisitions foncière ;
- ✓ L'acquisition foncière permettant l'extension du dépôt de Salon-de-Provence pour 180 K€ ;
- ✓ L'acquisition foncière pour les travaux de la boutique Mobilité de Miramas pour un total de 300 K€.

D'anciennes opérations sont également revalorisées pour prendre en compte l'inflation des prix mais également les évolutions des projets pour un total de 8 926,08 K€. Ces variations se déclinent comme il suit :

- ✓ + 4 000 K€ pour le projet ICAR ;
- ✓ + 2 926,08 K€ pour la création d'un parking relais à la Boiseraie (Marseille) ;
- ✓ 1 900 K€ pour l'extension du parking relais du métro La fourragère (Marseille) ;
- ✓ + 100 K€ pour solder la reprise de l'ouvrage d'art Saint-Pierre.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP + DM 1 2023	Proposition BS 2023	Total après BS 2023	Evolution BP+DM: BS 2023 en %
Recettes réelles	723 719,27 K€	748 352,95 K€	31 230,65 K€	779 583,60 K€	4%
Recettes de gestion courante	699 720,96 K€	738 779,55 K€	4 413,00 K€	743 192,55 K€	1%
013 - Atténuations de Charges	9,31 K€	16,89 K€	0	16,89 K€	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	124 878,06 K€	129 512,05 K€	4 413,00 K€	133 925,05 K€	3%
73 - Impôts et taxes	382 610,37 K€	410 319,15 K€	0	410 319,15 K€	0%
74 - Dotations et participations	185 155,40 K€	191 755,10 K€	0	191 755,10 K€	0%
<i>dont Participation BPM</i>	122 000,00 K€	126 000,00 K€	0	126 000,00 K€	0%
75 - Autres produits de gestion courante	7 067,83 K€	7 176,37 K€	0	7 176,37 K€	0%
Autres recettes de fonctionnement	23 998,31 K€	9 573,40 K€	26 817,65 K€	26 817,65 K€	180%
76 - Produits financiers	2 742,89 K€	2 742,89 K€	0	2 742,89 K€	0%
77 - Produits exceptionnels	21 255,42 K€	1 250,00 K€	26 817,65 K€	28 067,65 K€	2145%
78 - Reprises provisions	0	5 580,51 K€	0	5 580,51 K€	
Recettes d'ordre	28 947,19 K€	28 947,19 K€	6 981,13 K€	35 928,32 K€	24%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 947,19 K€	28 947,19 K€	6 981,13 K€	35 928,32 K€	24%
Total recettes d'exploitation	752 666,46 K€	777 300,15 K€	38 211,77 K€	815 511,92 K€	5%
002 - Excédent reporté	44 298,04 K€	0	36 979,11 K€	36 979,11 K€	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	796 964,50 K€	777 300,15 K€	75 190,89 K€	852 491,03 K€	10%

Après la reprise des résultats 2022, le budget annexe « transports » enregistre une hausse des recettes de 75 190,89K€ soit +10%. Elles se déclinent comme suit :

- ✓ Les recettes tarifaires (chapitre 70) progressent de 4 413K€. Cette augmentation correspond à une augmentation des recettes de la Régie des transports métropolitains (RTM) et du réseau des bus de l'étang ;
- ✓ Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) inscrivent une hausse de 26 817,65 K€ qui résultent principalement d'une cession d'un terrain pour un total de 16 583,50 K€, la régularisation des rattachements en dépenses 2022 pour 10 000 K€ et de remboursement d'un trop perçu par un prestataire pour 234,14 K€.
- ✓ Le résultat 2022 d'exploitation est inscrit à hauteur de 36 979,11 K€ au chapitre 002.

Avec les variations du budget supplémentaire, les recettes d'exploitation 2023 s'élèvent à 852 491,03 K€.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP + DM 1 2023	Proposition BS 2023	Total après BS 2023	Evolution BP+DM: BS 2023 en %
Dépenses réelles	709 132,51 K€	708 147,09 K€	38 448,18 K€	746 595,28 K€	5%
Dépenses de gestion courante	671 348,62 K€	693 128,42 K€	25 706,21 K€	718 834,63 K€	4%
011 - Charges à caractère général	651 611,17 K€	671 178,46 K€	25 686,51 K€	696 864,97 K€	4%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	13 429,45 K€	13 974,56 K€	0	13 974,56 K€	0%
014 - Atténuations de Produits	600,00 K€	1 200,00 K€	-500,00 K€	700,00 K€	-42%
65 - Autres charges de gestion courante	5 708,01 K€	6 775,40 K€	519,70 K€	7 295,10 K€	8%
Autres dépenses d'exploitation	37 783,89 K€	15 018,68 K€	12 741,97 K€	27 760,65 K€	85%
66 - Charges financières	12 098,53 K€	13 225,68 K€	2 496,26 K€	15 721,94 K€	19%
67 - Charges exceptionnelles	5 104,85 K€	1 443,00 K€	10 245,71 K€	11 688,71 K€	710%
68 - provisions	20 580,51 K€	350,00 K€	0	350,00 K€	0%
Dépenses d'ordre	87 831,99 K€	69 153,06 K€	36 742,70 K€	105 895,76 K€	53%
023 - Virement à la section d'investissement	52 104,90 K€	28 496,07 K€	24 880,39 K€	53 376,45 K€	87%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 727,09 K€	40 656,99 K€	11 862,32 K€	52 519,30 K€	29%
Total dépenses d'exploitation	796 964,50 K€	777 300,15 K€	75 190,89 K€	852 491,03 K€	10%
002 - Déficit reporté		0		0	
Total dépenses d'exploitation cumulées	796 964,50 K€	777 300,15 K€	75 190,89 K€	852 491,03 K€	10%

Le budget supplémentaire du budget annexe « transports » présente une augmentation prévisionnelle des dépenses de 75 190,89 K€, soit +10%. Cette augmentation résulte très majoritairement de l'augmentation des charges à caractère général, des charges exceptionnelles, des amortissements et de l'autofinancement dégagé.

Les variations se déclinent ainsi :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011), correspondant à 90% à la rémunération des régies et des délégataires, enregistrent une hausse de 25 686,51 K€, soit +4%. Cette augmentation résulte principalement de :
 - L'augmentation de la rémunération de la Régie des Transports Métropolitains (RTM) pour un total + 12 003,09 K€. Cette augmentation est due principalement à l'application de l'indexation à la rémunération de la RTM pour + 9 821,86 K€ ;
 - La prise en compte des augmentations des autres contrats de transports pour un total de 8 548,41 K€ ;
 - Et aux impôts locaux dus par le budget annexe à hauteur de 5 100 K€ ;
- ✓ Les charges exceptionnelles augmentent de 10 245,71K€ soit +710% résultant principalement des crédits inscrits pour l'annulation des rattachements en recette 2022 (10 000 K€) et d'un protocole de sortie d'un contrat d'obligation de service public (COSP Façonéo) pour un total de 245,70 K€ ;
- ✓ Le chapitre 66 – charges financières augmentent de 19% soit + 2 496,26 K€ du fait de la variation des intérêts dus sur les emprunts à taux variables ;
- ✓ Depuis l'exercice 2021, une politique de gestion du patrimoine a été mise en œuvre au sein du budget annexe « transports ». La mise en place de cette gestion active du patrimoine explique une augmentation de la dotation aux amortissements de 11 862,32K€ soit +29%. Les dotations aux amortissements permettent de financer l'entretien et le renouvellement des investissements du budget annexe ;
- ✓ Quant aux autres charges de gestion courantes (chapitre 65), la variation de 519,70K€ s'explique par la mise en place d'une incitation financière au covoiturage dispensée par la Métropole ;

- ✓ S'agissant du chapitre 014 – atténuation de produits, ce chapitre enregistre une baisse de 500 K€ relative à l'atténuation de restitution du versement mobilité.

L'équilibre entre les recettes et les dépenses réelles permet de dégager un autofinancement (Chapitre 023) supplémentaire de 24 880,39 K€. Ainsi, les dépenses d'exploitation, après le budget supplémentaire, s'élèvent à 852 491,03 K€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP + DM 1 2023	Proposition BS 2023	Total après BS 2023	Evolution BP+DM: BS 2023 en %
Dépenses réelles	267 105,66 K€	341 593,10 K€	4 689,87 K€	346 282,97 K€	1%
Dépenses d'équipement	214 136,26 K€	296 562,06 K€	-21 002,15 K€	275 559,91 K€	-7%
20 - Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
21 - Immobilisations corporelles	0	5 690,00 K€	0	5 690,00 K€	0%
23 - Immobilisations en cours	0	0	0	0	
Total des opérations d'équipement	214 136,26 K€	290 872,06 K€	-21 002,15 K€	269 869,91 K€	-7%
Dépenses financières	52 969,40 K€	45 031,04 K€	25 692,02 K€	70 723,05 K€	57%
16 - Emprunts et dettes assimilées	45 469,40 K€	40 030,43 K€	22 841,12 K€	62 871,54 K€	57%
26 - Participations et créances rattachées	0	0	0	0	
27 - Autres immobilisations financières	0	0	15,00 K€	15,00 K€	
45 - Opérations pour le compte de tiers	7 500,00 K€	5 000,61 K€	2 835,90 K€	7 836,51 K€	57%
Dépenses d'ordre	34 147,19 K€	32 947,19 K€	166 686,60 K€	199 633,80 K€	506%
040 - Opérations de transfert entre sections	28 947,19 K€	28 947,19 K€	6 981,13 K€	35 928,32 K€	24%
041 - Opérations patrimoniales	5 200,00 K€	4 000,00 K€	159 705,48 K€	163 705,48 K€	3993%
Total dépenses d'investissement	301 252,85 K€	374 540,29 K€	171 376,47 K€	545 916,76 K€	46%
001 - Solde d'exécution négatif	52 582,53 K€	0	74 527,46 K€	74 527,46 K€	
Total dépenses d'investissement cumulées	353 835,37 K€	374 540,29 K€	245 903,93 K€	620 444,22 K€	66%

Les dépenses d'investissement du budget annexe « transports » enregistrent une augmentation de 245 872,12 K€, principalement due, d'une part, aux opérations d'ordre pour permettre la régularisation des avances sur marché, et, d'autre part, à un remboursement anticipé d'un emprunt à hauteur de 20 M€. S'agissant des dépenses d'équipement, elles diminuent de 21 002,15 K€ soit -7% pour prendre en compte l'avancement réel des projets. En effet, il s'agit d'ajuster les crédits de paiement à la baisse et à la hausse en fonction de celui-ci.

- ✓ Les opérations d'équipement baissent de – 21 002,15 K€. Ces ajustements correspondent aux évolutions suivantes :
 - - 13 447,52 K€ pour le réseau de tramway principalement au décalage des travaux du Val'tram dû à l'enquête publique ;
 - - 6 487,50 K€ pour les Bus à Haut niveau de services résultant du décalage de calendrier dans les publications des marchés des principaux BHNS (Chronobus, BHNS Miramas...) ;
 - - 3 182,01 K€ pour les parkings relais et Pôles d'échanges multimodaux concentré sur les retards pris sur le PEM de Plan de campagne résultant de la mise en œuvre d'une étude d'impact demandée par les services de l'Etat ;
 - + 2 063,07 K€ pour l'extension du parking relais du métro La Fourragère et la mise en accessibilité des stations de métro ;
 - + 20 K€ pour les transports urbains d'exploitation qui comprennent la création des dépôts de bus (Dépôt de La Ciotat + 3 000 K€, Dépôt de Bus d'Arenc + 500 K€), l'acquisition de matériel roulant (- 2 500 K€) ainsi que les études du réseau express Métropolitain (- 585 K€) ;
 - + 1 035 K euros pour les BHNS.
- ✓ Au chapitre 16, il s'agit d'ajuster le remboursement en capital de la dette (2 841,12 K€) et d'inscrire l'opération de sortie d'un contrat d'emprunt à hauteur de 20 000 K€ ;
- ✓ Concernant les opérations d'ordre, il s'agit d'inscrire des crédits pour les opérations patrimoniales (chapitre 042 : + 159 705,48 K€) et l'amortissement des subventions transférables à hauteur de 6 981,13 K€ ;
- ✓ Et l'inscription du déficit d'investissement cumulé 2022 de 74 427,46 K€ couvert par les restes à réaliser 2022 et l'excédent d'exploitation capitalisé 2022 (1068).

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP + DM 1 2023	RAR	Proposition BS 2023	Total après BS 2023	Evolution BP+DM: BS 2023 en %
Recettes réelles	260 803,48 K€	301 387,24 K€	32 553,78 K€	16 901,97 K€	350 842,99 K€	16%
Recettes d'équipement	230 598,45 K€	296 386,63 K€	32 553,78 K€	-25 533,29 K€	303 407,12 K€	2%
13 - Subventions d'investissement (reçues)	114 457,90 K€	95 297,20 K€	12 553,78 K€	8 039,12 K€	115 890,10 K€	22%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 16449)	116 140,55 K€	201 089,42 K€	20 000,00 K€	-33 572,41 K€	187 517,02 K€	-7%
16449 - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0	0		0	0	
21 - Immobilisation	0	0		0	0	
Recettes financières	30 205,03 K€	5 000,61 K€	0	42 435,26 K€	47 435,87 K€	849%
10 - Dotations, réserves (hors 1068)	298,28 K€	0		0	0	
1068 - Autres réserves	22 372,02 K€	0		41 973,68 K€	41 973,68 K€	
165 - Dépôts et cautionnements reçus	0	0		0	0	
27 - Autres immobilisations financières	0	0		99,00 K€	99,00 K€	
45 - Opérations pour le compte de tiers	7 534,72 K€	5 000,61 K€		362,58 K€	5 363,19 K€	7%
Recettes d'ordre	93 031,99 K€	73 153,06 K€	0	196 448,18 K€	269 601,23 K€	269%
021 - Virement de la section de fonctionnement	52 104,90 K€	28 496,07 K€		24 880,39 K€	53 376,45 K€	87%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 727,09 K€	40 656,99 K€		11 862,32 K€	52 519,30 K€	29%
041 - Opérations patrimoniales	5 200,00 K€	4 000,00 K€		159 705,48 K€	163 705,48 K€	3993%
Total recettes d'investissement	353 835,46 K€	374 540,29 K€	32 553,78 K€	213 350,15 K€	620 444,22 K€	66%
001 - Solde d'exécution positif					0	
Total des recettes d'investissement cumulées	353 835,46 K€	374 540,29 K€	32 553,78 K€	213 350,15 K€	620 444,22 K€	66%

Les recettes d'investissement du budget annexe « transports » enregistrent une hausse de 245 903,92 K€. Cette augmentation est la résultante de plusieurs variations :

- ✓ Les recettes d'emprunt inscrivent une baisse de – 13 572,41 K€. Cette inscription se décline comme il suit :
 - Les restes à réaliser 2022 en emprunt de 20 000 K€ ;
 - Et de baisse du recours à l'emprunt de -33 572,41 K€ ;
- ✓ Les subventions d'investissement enregistrent une hausse de 8 039,12 K€ soit +22%. Cette hausse résulte de l'ajustement des appels de fond prévus en fonction de l'avancement des projets d'investissement subventionnés ;
- ✓ La couverture du déficit d'investissement de 41 973,68 K€ inscrit au compte 1068 ;
- ✓ S'agissant des opérations d'ordre, le budget supplémentaire enregistre :
 - Une augmentation de l'autofinancement de 24 880,39 K€ soit + 87% ;
 - Une augmentation des dotations aux amortissements de 11 862,32K€ soit +29% ;
 - Et une augmentation des recettes pour régulariser les avances sur marchés (chapitre 041 – Opérations patrimoniales) pour un total de 159 705,48K€.

Ainsi, les recettes d'investissement varient de +66% au budget supplémentaire 2023. S'agissant des recettes réelles, la variation est de +16% soit un total de 49 455,75 K€. La majeure partie des variations correspond à des opérations d'ordre, en isolant les opérations patrimoniales qui s'inscrivent en dépenses et en recettes à la section d'investissement, l'autofinancement dégagé (chapitre 023 et 040) augmente de 36 742,70 K€ soit une hausse de 53%. De plus, cette hausse de l'autofinancement du budget annexe « transports » permet de couvrir l'annuité de la dette en capital sur l'exercice 2023.